

MOBILITÉ DÉCARBONÉE: SUZUKI ET PANASONIC S'ASSOCIENT POUR DÉVELOPPER UN NOUVEAU VÉHICULE



Les deux entreprises vont mettre à profit l'expérience de Suzuki dans les motos et celle de Panasonic dans les vélos électriques pour concevoir un nouveau véhicule au Japon.

L'accord conclu entre Suzuki Motor Corporation et Panasonic Cycle Technology vise à commercialiser au Japon un nouveau véhicule combinant le petit moteur et la batterie lithium-ion des vélos électriques développés, fabriqués et distribués par Panasonic avec les technologies des motos Suzuki.

Suzuki sera responsable de la planification et des tests de ce nouveau produit et Panasonic se chargera de la fabrication des prototypes, de la fourniture des unités d'entraînement, etc.

Suzuki et Panasonic Cycle Technology ont conclu un premier accord en 1999 qui permet à Suzuki de vendre actuellement au Japon des vélos électriques fournis par Panasonic Cycle Technology sous la marque LOVE SNA24/26.

En réunissant les savoir-faire des motos et des vélos électriques, Suzuki et Panasonic Cycle Technology travailleront ensemble à de nouveaux moyens de transport qui contribueront à atteindre la neutralité carbone.

NOTE AUX REDACTEURS : en janvier 2023, Suzuki a dévoilé un vaste plan stratégique à moyen-terme, incluant une trajectoire de décarbonation claire et concrète. Ce plan inclut un investissement de quelque 32 milliards d'euros d'ici 2030 : décarbonation de l'outil industriel, électrification des gammes -5 voitures 100% électriques seront commercialisées en Europe par Suzuki d'ici 2030- et nouvelles énergies. La production de biogaz annoncée aujourd'hui s'inscrit



SUZUKI FRANCE S.A.S
8, avenue des Frères Lumière
78190 TRAPPES – France

pleinement dans le cadre de ce plan stratégique. L'annonce de ce plan peut être consultée [sur le site Presse de Suzuki France](#) et le détail du plan (en anglais) est intégralement publié [sur le site global de la Marque](#).